



DÉCLARATION CFE-CGC DU 17 AVRIL 2014 INFORMATION/CONSULTATION CCE SUR LE PROJET ENVERGURE À 3 ANS ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR L'ANNÉE 2014

Depuis la présentation succincte du projet Envergure aux organisations syndicales en Août 2013, la CFE-CGC s'est inscrite dans une logique d'accompagnement car ce projet mettait en évidence l'échec de la politique suivie par la Direction depuis 2007 ainsi que l'importance des salariés enfin reconnus comme des facteurs clés de la performance de l'Entreprise !

Les élus CFE-CGC ont ensuite participé activement au processus d'information/consultation des instances représentatives du personnel et aux expertises diligentes par accord d'Entreprise qui se terminent aujourd'hui par l'avis du CCE.







Durant cette période, les élus CFE-CGC ont mis en évidence et découverts certains aspects du projet qui ont fortement refroidi leur motivation de départ...

En effet si certains pilotes sont intéressants, d'autres le sont beaucoup moins notamment le projet de réorganisation du réseau IDF ou des services clients dédiés qui nous font craindre le pire.

De plus, la bonne volonté du respect des instances et de l'avis des salariés affichée par la Direction s'est souvent heurtée aux mauvaises habitudes toujours bien présentes dans certains établissements qui se reconnaîtront.



A ce jour les élus CFE-CGC réaffirment leur volonté d'accompagner le changement mais ils mettent en garde la Direction sur les principaux points suivants :

-  *Le respect des préconisations des CE et CHSCT émanant des commissions mixtes d'expertises et des salariés*
-  *La reconnaissance effective des salariés autrement que par des mots. (Pour cela, nous demandons à la Direction d'améliorer sensiblement ses propositions d'augmentation de salaire et de versement d'une prime comme demandé par la CFE-CGC lors de la négociation annuelle des salaires 2014)*
-  *Le respect des conditions de l'accord mobilité et des propositions des commissions de suivi dont nous attendons toujours la mise en place*
-  *La prise en compte réelle des problématiques RH consécutives au déploiement du projet dont certains aspects sont nettement sous estimés*
-  *L'importance de la négociation en cours sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences afin d'anticiper les conséquences sociales du projet Envergure qui va fragiliser certaines qualifications dans le temps*
-  *La nécessaire adaptation de la rémunération variable à compter de 2015*

Pour les autres points, les élus CFE-CGC partagent les principales conclusions du CCE et de la commission économique dont ils étaient partie prenante.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ**
Coordonnées de nos délégués et renseignements utiles sur notre
site : www.cf_cgc-manpower.fr

ou contact national
Pierre PERSONNE
Tel. 06.16.24.32.60
mail : cfecqc.manpower@gmail.com